

# Trois envoyés mayençais en Suisse en 1793

Autor(en): **Delhorbe, Cécile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse**

Band (Jahr): **26 (1946)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-76038>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Trois envoyés mayençais en Suisse en 1793\*

Par Cécile Delhorbe.

Lorsque l'armée au drapeau tricolore, après avoir remplacé le légat du pape à Avignon et l'évêque de Bâle à Porrentruy, s'empara, après quatre jours de siège, de Mayence dont s'enfuyait l'archevêque-électeur, l'enthousiasme fut vif à Paris. Il s'accrut encore aux nouvelles qui arrivaient de la ville délivrée des fers du «tyran mitré» où un noyau d'admirateurs des immortels principes fondait un journal révolutionnaire, la *Gazette de Mayence*, et une Société des Amis de l'Egalité, un des noms officiels de ceux qui ne portent pour le grand public que leur surnom de Jacobins. Cependant le mot de Robespierre était déjà vrai: «nul n'aime les missionnaires armés» et bientôt les révolutionnaires de Paris et de Mayence devaient reconnaître que leurs partisans mayençais ne formaient qu'une minorité, que chaque conflit entre occupants et occupés,

---

\* Sources: Archives Fédérales (Copies des Archives des Affaires Etrangères françaises sur les affaires suisses). Deux extraits ont été copiés pour moi par la Direction des Archives du Ministère des Affaires Etrangères qui me les a envoyés le 18 janvier 1945. Signalés par Kaulek ils ne se trouvaient pas à Berne.

*Papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse (1792—1797)*, publiés sous les auspices de la commission des Archives diplomatiques par Jean Kaulek, Paris, Alcan 1887, in-8°. Pour les tomes I et II j'ai indiqué une ou deux références. Pour le tome III où se trouve, très abrégée, la mission des Mayençais, j'ai reproduit, d'après les copies de Berne, quelques passages déjà publiés par Kaulek.

Dans l'impossibilité où je me trouvais de consulter à Paris les Archives de la Guerre et des Affaires Etrangères, j'ai emprunté plusieurs renseignements: 1° au *Mayence* d'Arthur Chuquet (2<sup>e</sup> volume de la 3<sup>e</sup> série des *Guerres de la Révolution* Paris, Cerf, 1892) avec la confiance que mérite un maître de l'Histoire. 2° au *Département des Affaires Etrangères pendant la Révolution* de Frédéric Masson (Paris Plon, 1877) auquel j'ai cru pouvoir me fier pour ce qui concerne Paris quoique presque tout ce qu'il avance sur la Suisse et les Suisses soit faux.

chaque succès de la contre-offensive prussienne effritait. Aussi, renonçant à persuader, les Jacobins mayençais ne comptaient plus que sur la force qui annexerait Mayence à l'empire français et ils envoyèrent une délégation à Paris afin de l'obtenir de la Convention ... Mais justement la force échappait aux révolutionnaires! Après quatre mois de défense opiniâtre Mayence était reprise aux Français par les troupes coalisées que dirigeait, au-dessus des généraux Schönfeld et Kalckreuth, le roi Frédéric-Guillaume II de Prusse en personne<sup>1</sup>.

Pour eux-mêmes les Français avaient obtenu sans peine une capitulation très honorable; mais pour leurs partisans mayençais, les «révolutionnistes», comme disaient les Allemands, ils n'avaient réussi à stipuler qu'un échange avec les otages allemands en France, et plusieurs d'entre eux, édifiés sur le désir de vengeance de leurs compatriotes, préférèrent ne pas compter sur cette clause et gagner comme ils pouvaient la France, leur «nouvelle patrie». Les autres goûtèrent en Allemagne un sort peu enviable, l'échange ne s'étant fait que par étapes, la dernière en 1795 seulement; mais le sort des patriotes mayençais réfugiés en France ne fut pas non plus enviable. Ils y arrivaient sans ressources, sans autre titre à l'attention qu'un zèle républicain vite pâli à l'épreuve, si même il ne se transformait pas en ardeur contre-révolutionnaire comme pour Adam Lux, guillotiné comme admirateur trop bruyant de Charlotte Corday! Il leur fallut se grouper en «société des patriotes mayençais», qui siégeait rue de la Jussienne à Paris<sup>2</sup> pour avoir plus de chances d'obtenir leur pain quotidien du ministère des Affaires Etrangères.

Ce ministère avait quitté Versailles pour Paris<sup>3</sup> en même temps que le Roi. Installé provisoirement rue de Bourbon, puis, plus durablement, rue d'Artois rebaptisée rue Cerutti (sur l'em-

---

<sup>1</sup> Frédéric-Guillaume II (1744—1797) successeur de Frédéric II en 1786. Nicolas, baron de Schönfeld ou Schoenfeldt, général prussien. Friedrich Adolf, baron de Kalckreuth (1737—1818), général prussien, fait maréchal après sa défense de Dantzig.

<sup>2</sup> Chuquet, *Mayence*, p. 15.

<sup>3</sup> Masson, *Le Département des Affaires Etrangères pendant la Révolution*, p. 68 et 141.

placement de l'actuelle rue Laffitte) il avait changé de chef plus souvent encore que de domicile. Deux ministres des Affaires Etrangères, Montmorin et Delessart, avaient été massacrés en septembre 1792, le premier à Paris, le second à Versailles; et leur successeur le girondin Lebrun (qui sera guillotiné) arrêté au moment où les Mayençais arrivaient à Paris, venait d'être remplacé par le citoyen Deforgues, un des organisateurs des massacres de prisonniers où avaient péri ses prédécesseurs Montmorin et Delessart. Lié alors à la fois avec Danton et avec Robespierre (ce qui indiquait déjà des dispositions pour la diplomatie!) Deforgues portait encore à ce moment-là le titre de ministre, mais il y renoncera publiquement peu après (le 12 décembre 1793 — 22 frimaire an II) n'acceptant plus que la désignation plus républicaine de commissaire aux relations extérieures. Ministre ou commissaire c'est Deforgues qui subvient aux besoins les plus pressants des patriotes mayençais; c'est à lui qu'il expriment leur désir de s'employer utilement pour «leur nouvelle patrie», la France, en se rendant en Suisse étudier sur place, et avec l'avantage que leur donne la connaissance de la langue et des usages germaniques, la question suisse.

De 1792 à 1797, on le sait, Paris envisage deux solutions pour la question suisse. L'une, pacifique, conservatrice, qu'on peut appeler aussi, du nom de cet ambassadeur, François Barthélemy, qui orientera pendant cinq ans les relations franco-suisse, la solution barthélemyste; l'autre, belliqueuse, révolutionnaire, donc anti-barthélemyste. François Barthélemy<sup>4</sup>, diplomate de goût, de caractère, de formation, tandis que la plupart des représentants du nouveau régime à l'étranger sont des nouveaux venus dans la Carrière, est un conservateur modéré qui sert la République, mais pense en Constituant, en partisan du régime monarchique constitutionnel renversé le 10 août 1792. Il semble avoir partagé tous les sentiments des encyclopédistes «éclairés» contre l'Eglise romaine et son clergé; mais il goûte le paternalisme progressiste et prudent des oligarques de la Suisse protestante, et il voudrait voir

---

<sup>4</sup> 1747—1830. Ambassadeur de France en Suisse de 1792 à 1797. Nommé Directeur en 1797; déporté en septembre; sénateur et comte d'Empire sous Napoléon; marquis et pair de France sous Louis XVIII.

la France d'après 1789 contracter avec eux ces liens intimes, réserver ces faveurs spéciales que la France d'avant 1789 accordait aux catholiques. Au début de 1792 il désire maintenir l'alliance séculaire entre la France et les Cantons; puis quand, après la déchéance de Louis XVI, elle est rompue en fait et à la veille de l'être ouvertement, il travaillera de son mieux à la rétablir; aussi tous les oligarques protestants ou philosophants, et tous leurs partisans, s'ils redoutent ou détestent le régime révolutionnaire que Barthélemy représente après la chute de Louis XVI, ont-ils été gagnés par ses façons habiles et conciliantes au point de s'être résignés successivement à la déchéance puis à la mort de Louis XVI, aux massacres de septembre, au coup d'Etat contre les Girondins<sup>5</sup> comme à des accidents désastreux, mais qu'il serait inutile et dangereux de s'attarder à déplorer ... Car ils estiment qu'il leur importe avant tout que la destruction de la monarchie des Bourbons ne cause pas, avec la destruction totale de l'alliance française, celle du régime oligarchique des Treize Cantons, et ils pensent que la politique de Barthélemy est la plus favorable à la leur.

Il y a en Suisse un certain nombre d'antibarthélemystes qu'on pourrait appeler «de droite», surtout à Fribourg et à Soleure. Ils partagent ouvertement les passions des émigrés, ils ne voient en Barthélemy que «l'ambassadeur des régicides» et voudraient entraîner leurs compatriotes vers la rupture ouverte avec la République française et l'alliance avec les Coalisés. Il y a aussi, éparpillés dans les Cantons, quelques antibarthélemystes de gauche qui comptent sur l'aide de la France pour «révolutionner» la Suisse, mais ceux-là, attendant leur heure, se taisent. A cette double exception près, la majorité des Suisses, et tous les gouvernants, sont barthélemystes ou feignent de l'être. En France, après la brève explosion suissophobe provoquée par la défense des Tuileries, toute locale et populacière, les partis qui prennent successivement le pouvoir se laissent très facilement convaincre par Barthélemy de l'utilité de l'amitié suisse, à laquelle les rois de France avaient

<sup>5</sup> Les gouvernants suisses n'avaient aucune sympathie pour les Girondins, mais leur chute entraînait celle du ministre des Affaires Etrangères Lebrun dont ils avaient apprécié l'attitude envers leur pays.

fait autrefois de si importants sacrifices, ainsi que de l'inanité du péril suisse. Le girondinisé Lebrun soutient son ambassadeur, le robespierrisé Deforgues aussi, et les députés extrémistes Hérault de Séchelles et Payan, qui lui avaient été envoyés en mission, le louent<sup>6</sup>. Il s'était formé cependant à Paris et dans quelques localités françaises à la frontière des Cantons un amalgame tenace d'antibarthélemistes, soit Suisses d'origine ou d'acointance, bannis, fugitifs, donc ennemis personnels des oligarques; soit aussi Français limitrophes que des griefs plus commerciaux que politiques animaient contre les gouvernants suisses. Ce sont souvent eux qui ont provoqué le départ pour la Suisse de ces missionnaires chargés de confondre Barthélemy et qui revenaient le plus fréquemment à Paris convertis à sa politique suissophile. Mais le cas du premier envoyé mayençais est un peu différent.

Ce n'est pas seulement par la date de son rapport que celui-ci, Jean-George Forster<sup>7</sup> mérite ce numéro de premier; mais parce que, explorateur, écrivain de talent, il a laissé dans l'histoire du romantisme allemand d'un nom qui fait de lui de beaucoup le plus éminent de ces patriotes mayençais qui se francisent. Sa très pathétique histoire politique et sentimentale, qu'une courte maladie allait terminer à Paris quelques semaines après sa mission en Suisse, émouvait alors son ami Wolfgang Goethe comme elle a ému plus tard Arthur Chuquet et Philippe Godet, mais je n'ai à m'occuper ici que de l'influence que les circonstances personnelles de Forster peuvent avoir exercées sur son rapport au ministre. Politiquement, après le réveil brutal que la reprise de Mayence et le renforcement du terrorisme révolutionnaire ont imposé à ses illusions, il est probable que l'opportunisme modérateur Barthélemy lui a paru en octobre 1793 préférable à la manière

---

<sup>6</sup> Hérault de Séchelles le 8 novembre. Payan le 26 décembre 1793. Le premier sera guillotiné peu après comme dantoniste, le second comme robespierriste.

<sup>7</sup> Johann-George Forster, 1754—1794. Auteur de *Reise um die Welt*, le voyage de Cook auquel il avait pris part; de *Ansichten von Niederrhein*; professeur de sciences naturelles à Vilna; bibliothécaire à Mayence. On a publié après sa mort *Kleine Schriften*, *Sämtliche Schriften* et sa Correspondance.

forte, mais c'est surtout à ses sentiments que le barthélemysme convient, or c'est un voyage sentimental plutôt qu'une vraie enquête qu'a entrepris Forster. La mission qu'il s'est fait confier par Deforgues n'est qu'un prétexte, et il ne s'en acquittera pas sérieusement. S'il a demandé un passeport c'est beaucoup moins pour pouvoir renseigner le ministère que pour retrouver quelques jours au Val de Travers sa femme, née Thérèse Heyne, leurs deux fillettes et le nommé Louis-Ferdinand Huber<sup>8</sup> qui vit semi-maritalement avec M<sup>me</sup> Förster et l'épousera dès qu'elle sera veuve. La preuve que la question suisse n'intéresse Forster que très secondairement c'est qu'il ne pénètre même pas en Suisse proprement dite, se bornant à passer de Pontarlier au Jura neuchâtelois où l'étrange trio et les petites filles passent quelques jours «à une lieue de la frontière, ... dans un misérable cabaret rustique»<sup>9</sup>. Ainsi, à part ceux qu'il a trouvés à Pontarlier, les renseignements que Forster transmet à Deforgues ce sont surtout ceux qui lui ont donnés M<sup>me</sup> Forster et Huber, qui vivent à Colombier depuis quelques mois et que leur fameuse amie, M<sup>me</sup> de Charrière, a chapitrés avant leur départ. Redoutant beaucoup pour la petite Principauté le courroux de la grande République, celle-ci avait instamment prié son ami et traducteur Huber de «représenter les Neuchâtelois comme encore plus raisonnables, encore plus neutres de cœur qu'ils ne sont»<sup>10</sup>. Si elle avait pu lire le rapport qui partit le 3 novembre 1793 de Pontarlier pour Paris, elle aurait été vraiment rassurée. Mais est-ce surtout à la tactique de M<sup>me</sup> de Charrière et à la docilité de Huber et de M<sup>me</sup> Forster qu'il faut attribuer la modération barthélemyste de Forster, ou plutôt au désir d'éviter des complications au pays où s'étaient réfugiées sa femme et ses enfants? Il est impossible de le savoir! Contentons-nous de considérer comme très probables ces deux raisons concordantes.

Le rapport de Forster<sup>11</sup> débute par l'explication favorable ou atténuante des récents incidents franco-neuchâtelois: 1<sup>o</sup>, la publi-

<sup>8</sup> Louis-Ferdinand Huber (1764—1804) polygraphe allemand.

<sup>9</sup> Cité par Ph. Godet. *M<sup>me</sup> de Charrière*, II, p. 97.

<sup>10</sup> *Ibid.*, II, p. 96.

<sup>11</sup> Vol. 440, f<sup>o</sup> 17. Les passages cités n'ayant pas été publiés par Kaulek, sauf celui qui a trait à Rheinfelden, sont encore inédits.

cation du *Messenger Boiteux* de Fauche-Borel avec une gravure représentant l'exécution de Louis XVI et une reproduction de son testament. Si cet almanach pour 1794 qui contenait, dit Forster, «des expressions fanatiques» a pu être mis en vente, c'est à l'insu du gouvernement neuchâtelois qui, à peine informé, a fait brûler tous les exemplaires qu'il a pu atteindre.<sup>20</sup> Si le maire de Pontarlier et un administrateur du département du Doubs, de passage à Cressier, parcelle catholique de la Principauté où de nombreux prêtres français s'étaient réfugiés, ont été rudoyés en tant que républicains par certains émigrés, d'autres les avaient au contraire protégés, de peur d'être expulsés par les gouvernants neuchâtelois, disaient-ils. Après quoi, sortant de la Principauté de Neuchâtel, Forster passe à la situation politique des Treize Cantons. «On est très persuadé au Pays de Vaud que le moment de montrer les dents à MM. de Berne n'est pas encore venu ... L'enthousiasme des villes s'est beaucoup ralenti lorsqu'on a vu que les habitants des campagnes ne paraissaient guère disposés à suivre cette impulsion.» Ce que Forster attribue habilement à l'effroi que cause non le terrorisme de Paris mais celui de Genève. «L'exemple de Genève ... qui nous singe» (nous, pour Forster comme pour les autres Mayençais signifie nous les Français) «effraye ses voisins» Les meilleures nouvelles suisses viennent de Bâle, par l'intermédiaire d'un officier de Mâcon qui dit y avoir vu lui-même «un club populaire clandestin où riches et pauvres sans-culottisaient. On lui a assuré qu'il y avait plusieurs clubs pareils»<sup>12</sup>. Mais celles que Forster donne sans indication de source, de Rheinfelden ne sont pas mauvaises non plus. Le Fricktal est alors une terre autrichienne par où les Coalisés auraient pu mettre pied sur le sol bâlois et, au cas où les Suisses n'auraient pas pu ou voulu les refouler, prendre l'armée française du Rhin à revers «Les troupes suisses vers Rheinfelden» dit Forster «sont peu nombreuses mais suffisantes tant que l'Autriche n'aura pas réussi à les brouiller avec nous.» Ce qui signifie que, pour lui comme pour Barthélemy, seuls les ennemis de la France souhaitent une rupture franco-

---

<sup>12</sup> Cet officier de Mâcon ne serait-il pas plutôt de Marseille? Le chef des sympathisants de la Révolution, Pierre Ochs, ne dit rien de ces clubs dans ses lettres intimes.

suisse. Enfin Forster, sans nier l'existence en Suisse d'« aristocrates et de riches » hostiles à la République française, sur lesquels il reviendra dans un second rapport traitant surtout de Pontarlier et de Mayence<sup>13</sup>, les dit « humiliés », ou « abusés », donc négligeables.

Forster s'arrête quelques jours à Pontarlier avant de rentrer à Paris. Son rapport y est parvenu, lui pas, lorsque le barthélémyse remporte à la Convention sa première victoire officielle, le décret du 17 novembre 1793 — 27 brumaire an II dont l'article 2 déclare que « les traités qui lient le peuple français aux Etats-Unis d'Amérique et aux cantons suisses seront fidèlement exécutés »<sup>14</sup>. Il serait plaisant de supposer que le rapport du 3 novembre, en partie inspiré par M<sup>me</sup> de Charrière, y est pour quelque chose, mais ce serait plus téméraire encore que plaisant. Le décret du 17 novembre se préparait depuis longtemps. Parce que la perception plus nette de la réalité que donne souvent le pouvoir inclinait, nous l'avons vu, en faveur de l'amitié suisse, tous les dirigeants français de Lebrun à Robespierre, parce que les commis des Affaires Etrangères, par tradition, par éducation, par intérêt peut-être aussi étaient tout à fait barthélemystes, notamment le chef de 5<sup>e</sup> bureau, celui de la Suisse et de ses alliés, Victor Colchen.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce décret, et ce ne serait pas ce qu'en ont dit un peu trop sommairement Frédéric Masson<sup>15</sup> et même Albert Sorel<sup>16</sup>, qui y voit une preuve de plus de la sottise des révolutionnaires entraînés par les mots, mais ce serait nous éloigner de nos Mayençais. Donc à quelque influence ou raisonne-

---

<sup>13</sup> Vol. 440, f<sup>o</sup> 106. De Pontarlier le 17 novembre. Kaulek en a publié une partie (III, p. 227).

<sup>14</sup> Ce décret suit un important rapport de Robespierre sur la politique extérieure, très élogieux pour les Suisses « peuple dont la gloire est d'avoir brisé les fers des mêmes tyrans qui nous font la guerre ». Les différences survenus entre les révolutionnaires et les Suisses y sont attribués aux « intrigans ».

<sup>15</sup> *Op. cit.*, p. 295.

<sup>16</sup> *La Révolution et l'Europe*, t. 3. Albert Sorel se rallie purement et simplement à la théorie de Masson sur la diplomatie de Robespierre « Il ne voyait que le mot de République ».

ment qu'il faille attribuer ce décret, Deforgues le juge si important pour Barthélemy et la Suisse qu'il le lui envoie le 18 novembre --- 28 brumaire par un messenger spécial<sup>17</sup>. «Le citoyen qui te remettra cette dépêche est un patriote mayençais devenu français» écrit Deforgues à Barthélemy avec qui il s'est mis depuis peu de temps au tutoiement républicain. «Ses principes et les persécutions que son dévouement à la République lui ont suscitées le rendent très recommandable. J'ai pensé que le plan dont l'exécution t'est confiée te mettrait à portée de l'employer utilement, soit près de toi, soit dans quelque partie de la Suisse ou en Allemagne. Je le mets à ta disposition et te laisse toute liberté pour le choix de sa destination et la fixation du traitement qu'il conviendra de lui accorder. Ce citoyen se nomme Dorsch...»

Notre second Mayençais, beaucoup moins notoire que J. G. Forster, est pourtant, grâce aux travaux de Chuquet, aussi facile à identifier. Antoine-Joseph Dorsch<sup>18</sup>, chapelain, puis professeur de philosophie à Mayence, l'avait quittée en 1791 pour Strasbourg où il avait prêté le serment civil du clergé et s'était affilié à la Société des Amis de la Constitution, c'est à dire des Jacobins; il était retourné à Mayence avec l'armée française pour y organiser la liberté et l'égalité; à ce moment-là, défroqué, marié, bruyant, il s'était fait fort mal voir de ses compatriotes; il était reparti avec les Français et, après ses missions diplomatiques<sup>19</sup> il fera sous trois régimes successifs une carrière dans l'administration française. Ainsi ce Mayençais-là, ce ne sont pas les raisons sentimentales de Forster, mais la politique et l'espoir d'y trouver un travail rétribué qui l'attirent en Suisse. Parti le 18 novembre il s'en va tout droit à Baden trouver Barthélemy par Bâle et Olten; brûlant sans doute les étapes, car il apporte au citoyen ambassadeur, de la part du citoyen ministre, une somme de 12000 livres en or, et c'est une mission dont on a hâte de s'acquitter en temps d'assignats! C'est aussi une mission de bon augure quand on cherche du travail... Or le 27 novembre déjà, Barthélemy écrit déjà à Deforgues

---

<sup>17</sup> Vol. 441, f<sup>o</sup> 241.

<sup>18</sup> Chuquet, *op. cit.*, p. 51, 52, 70—78, 118.

<sup>19</sup> Masson, *op. cit.*, p. 338.

que, plus pressé encore de repartir de Baden que d'y arriver<sup>20</sup> «le citoyen Dorsch s'est décidé l'avant-veille à ... retourner à Paris ... Intéressant pour ses lumières et ses sentimens ... c'eût été envoyer à la boucherie ... un patriote mayençais réfugié en France ... que l'engager à se montrer en Allemagne où il aurait été bientôt reconnu. En Suisse, il aurait été, pour la même raison, en butte aux intrigues de nos ennemis ... A moins de se contenter d'un poste de traducteur, trop médiocre pour un homme tel que lui» Barthélemy a si complètement convaincu Dorsch que celui-ci ne cherchera plus jamais une occupation ou mission quelconque en Suisse, malgré les encouragements d'un agent français à Bâle, Rivals, qui pourtant avait très sévèrement jugé ses procédés à Mayence<sup>21</sup>. Il écrit maintenant à Deforgues<sup>22</sup>: « ... J'ai souvent manifesté le désir de voir se débiter à Bâle un journal en langue allemande qui joignît à l'avantage de rapporter des faits vrais celui d'affaiblir par la dignité du style les impressions de ridicule ... que répandent sur nous tous ceux qu'on écrit en cette langue. Knap de Stuttgart commençait à remplir cette tâche avec succès lorsque le grand tribun Merian<sup>23</sup> l'a fait expulser. Dorsch de Mayence, m'a paru propre à le remplacer.» Or justement Dorsch de Mayence n'avait pas la moindre envie de s'exposer au sort de Knap de Stuttgart, à en juger par la façon dont il présente à Deforgues une mésaventure de voyage comme l'événement le plus considérable de son court passage en Suisse. L'avoyer d'Olten<sup>24</sup>, qu'il devrait pourtant mépriser puisqu'il le dit «toujours ivre après le dîner» s'était permis de le retenir 24 heures, lui, Dorsch, émissaire de la République à son ambassadeur!

---

<sup>20</sup> Vol. 440, f<sup>o</sup> 225, cité par Kaulek (III, p. 253). A la suite d'incidents survenus à Soleure en mars 1792 Barthélemy a résidé à Baden jusqu'en 1795 (Kaulek t. I).

<sup>21</sup> Chuquet, *op. cit.*, p. 52.

<sup>22</sup> Vol. 440, f<sup>o</sup> 239.

<sup>23</sup> Andreas Merian (1742—1811) chancelier de l'Etat de Bâle de 1783 à 1790, puis Grand Tribun de 1790 à 1796. Prédécesseur et ennemi de Pierre Ochs il était à la tête du parti de la réaction contre la Révolution française.

<sup>24</sup> Cet avoyer s'appelait Josef-Benedikt Bass (1746—1814).

Pourquoi cette insulte? Dès que Barthélemy apprend l'incident qui, à travers la personne de Dorsch offensait la France, il s'en plaint officiellement à Soleure, Berne, Bâle<sup>25</sup>. Bacher<sup>26</sup> le meilleur agent de Barthélemy, qui représente la France à Bâle, répond qu'il ne comprend pas «ce qui a donné lieu aux obstacles que le citoyen Dorsch a éprouvés à Olten. On a toujours respecté sur cette route tous les passeports français». La raison que trouve Barthélemy lui permet de blâmer discrètement les procédés de Paris. Pourquoi mentionner sur le passeport de Dorsch sa mission particulière et la somme dont il était porteur, l'exposant à des dangers et Barthélemy à des «contes», alors qu'un passeport diplomatique habituel eût beaucoup mieux convenu? Mais un anonyme «magistrat de Berne»<sup>27</sup> qui s'adresse à l'ambassadeur avec une cordialité toute francophile et barthélemyste, disculpe le malencontreux avoyer aux dépens de Dorsch qui se serait présenté le bonnet rouge sur la tête, traitant l'avoyer de «citoyen». Laquelle de ces explications est la bonne, ou le sont-elles toutes les deux? Peu importe à l'histoire suisse puisque l'incident n'a pas eu de suite et que le deuxième Mayençais ne jouera pas dans les destinées de notre pays le rôle qu'il avait ambitionné. Il est temps d'en venir au troisième Mayençais, le seul de ces «patriotes» en disponibilité qui ait eu, peut-être, une certaine influence dans les intrigues révolutionnaires en Suisse pendant la période, si mal connue encore, qui sépare 1789 de 1798.

Jusqu'à présent je n'ai pu identifier ce Philippe Haupt. Il a déjà derrière lui une carrière de vingt ans, dil-il à Deforgues, et le seul Haupt francisant de Mayence dont parle Chuquet, Frédéric-Charles-Joseph, est en 1793 un jeune homme de vingt ans. Ce jeune homme, nous dit Chuquet, avait un père conseiller au-

---

<sup>25</sup> Vol. 440, f<sup>o</sup> 217.

<sup>26</sup> Théobald-Jacques-Justin Bacher (1748—1813). Alsacien comme Reubell. Secrétaire de légation à Soleure de 1777 à 1792. Chargé d'affaires entre la démission de Vérac et la nomination de Barthélemy (1791—1792). A Bâle dès septembre 1793. En décembre 1797 nommé à Ratisbonne. Après Barthélemy le plus important diplomate français des dernières années de l'ancienne Suisse.

<sup>27</sup> Ce «magistrat de Berne» pourrait fort bien être Frisching. Vol. 440, f<sup>o</sup> 258.

lique dont il ne nous donne pas le prénom<sup>28</sup>. Serait-ce notre homme? Seules des recherches ultérieures à Paris ou à Mayence pourront nous renseigner précisément.

Si Forster, nous l'avons vu, n'a pas même pénétré dans la Confédération des Treize Cantons, si Dorsch n'y a passé que quelques jours cheminant en grande hâte de Bâle à Baden, dans le mémoire que Deforgues reçoit le 11 décembre 1793 — 21 frimaire an II, Haupt parle d'un séjour de sept mois. Il n'en donne pas la date, mais comme il est signalé partant de Baden dans une lettre du 16 octobre, nous pouvons placer ce séjour de sept mois, si Haupt dit vrai sur ce point, de mars à octobre 1793. Nous connaissons parfaitement le but du voyage de Dorsch comme de Forster, le but du voyage de Haupt reste au contraire en partie mystérieux. Dans le mémoire que nous allons étudier il déclare à Deforgues qu'il a tenu à éclairer les sociétés populaires limitrophes de la Suisse sur l'opinion et la situation véritable des Treize Cantons. Plusieurs d'entre elles, dit-il, notamment celle de Besançon s'inquiètent de savoir «s'il conviendrait ou non de déclarer la guerre à la Suisse», et elles «n'avoient que des idées vagues et absolument erronées sur l'état intérieur de ces cantons, les sentimens de leurs habitans, leurs rapports civils, politiques, militaires, religieux ...» Mais l'insistance avec laquelle, au cours de son exposé, Haupt recommande l'envoi d'agents cantonaux au courant, comme lui, des usages et dialectes germaniques avant de se proposer directement dans une lettre ultérieure, montre bien qu'il n'est pas uniquement le philanthrope, l'observateur désintéressé que ce désir de renseigner les sociétés populaires franc-comtoises impliquerait...

Haupt est-il alors, comme Dorsch, quoiqu'il le dise moins ouvertement, un Mayençais banni à la recherche d'un travail payé auquel il estime que les sacrifices qu'il a faits à la Révolution française lui donne droit? C'est possible, et pourtant je ne puis croire que ce motif-là à son voyage soit le seul ni même le premier. Autant il est naturel que Dorsch cherche du travail après la reprise de Mayence par les Coalisés<sup>29</sup>, autant il est étrange qu'un patriote

<sup>28</sup> *Op. cit.*, p. 15.

<sup>29</sup> 23 juillet 1793.

quitte Mayence en mars 1793, alors que les Français et les clubistes locaux y sont encore les maîtres et qu'il serait de son devoir d'aider à républicaniser la capitale de l'archevêque-électeur. Il doit y avoir eu à ce long voyage d'enquête une autre raison... Des gouvernants suisses l'avaient vite trouvée! Le 20 septembre 1793 le bourguemestre de Zurich, Johann Heinrich Kilchsperger<sup>30</sup>, francophile et barthélemyste aussi décidé que le Bernois Frisching, écrit à Barthélemy pour le rassurer au sujet d'un nommé Peralta de passage en Suisse et signalé à l'ambassade comme un agent possible du «traître Dumouriez»...<sup>31</sup>. «Mais, mon respectable patron, il s'agit d'un tout autre personnage dont on m'a parlé aujourd'hui, infiniment plus suspect et dangereux... Je crois à Aarau, un certain Allemand, nommé Haupt, de Mayence un intrigant du (sic) premier ordre, me dit-on, qui a des liaisons étroites fort étroites avec des personnes du parti antibarthélemyste... L'on veut me faire croire qu'il est en Suisse purement (sic) pour vous espionner afin de rendre des services salutaires à vos malveillans... cette information d'un Etranger<sup>32</sup>, homme de lettres et de très bon caractère, qui a témoigné beaucoup d'amitié pour Votre Excellence et qui craint que ce méchant Haupt pourroit (sic) vous causer du désagrément. J'avoue» continue le bourguemestre dans son touchant français approximatif, «j'avoue que je ne crains aucun espion, et s'il en venoit de l'enfer même; car il ne découvrira pas une seule vérité qui pourroit vous attirer le moindre reproche. Et ce qui me console le plus, c'est que ces malheureux ont beau parcourir toute la Suisse, ils ne trouveront pas un seul homme qui ne dise de Votre Excellence tout le bien possible, et qui ne lui rende la justice qui est due à sa sagesse, à son intégrité, à ses mérites très généralement connus, respectés et chéris. Et malgré tout cela j'ai voulu prévenir Votre Excellence de cet Emissaire allemand. ... S'il venoit à Zurich il seroit sûrement si bien surveillé que je saurois tous ses pas ...»

---

<sup>30</sup> J. H. Kilchsperger (1725—1805) bourguemestre de Zurich de 1785 à 1798 membre de la Société helvétique.

<sup>31</sup> Vol. 437, f<sup>o</sup> 428.

<sup>32</sup> Hélas! Kilchsperger ne nomme pas plus cet «Etranger» que «les personnes du parti antibarthélemyste»...

Le 20 septembre... Si donc Haupt a dit vrai à Deforgues sur la durée de son séjour en Suisse (et mentir sur ce point-là ne le servait guère et pouvait beaucoup lui nuire) il aurait passé six mois dans les Treize Cantons sans y être inquiété... Mais une fois l'alarme donnée elle sonne d'une ville à l'autre et ne s'arrête plus. Kilchsperger récrit le 25 «... Pour ce qui est de Haupt il me suffit que vous le connoissiez. Mais comme l'on m'a assuré qu'il est à Aarau, M. Wyss en parlera à M. Frisching<sup>33</sup> qui ne manquera pas assurément de prendre les précautions convenables.» Barthélemy, de son côté, écrit à Frisching une lettre qui n'a pas été conservée aux archives mais à laquelle celui-ci répond le 25 septembre déjà<sup>34</sup>: «... Pour ce qui regarde le nommé Haupt, la commission nouvellement établie qui a la surveillance sur les étrangers dans tout le pays est avertie qu'il cherche à se fixer quelque part dans le canton, on le fera partir de partout où il s'arrêtera et s'il y a le moyen de lui appliquer le remède que V. E. mentionne on le gratifiera de ce bienfait.» Quel était ce remède sans doute énergique? Il ne sera pas appliqué, mais sa situation d'indésiré par les deux plus puissants des Treize Cantons, Berne et Zurich, enlève toute sécurité au séjour de Haupt en Suisse. Une nouvelle lettre de Frisching à Barthélemy, datée du 16 octobre<sup>35</sup>, nous apprend que c'est à l'ambassadeur qu'il recourt alors «MM. de Zurich n'ont pas pu découvrir ce Haupt; et voilà que le pèlerin s'adresse à V. E. pour un passeport.» Donc il n'en avait pas auparavant. «... Vous avez bien fait de le détourner d'aller à Genève, car il est consigné» (Frisching veut-il dire signalé?) «dans notre pays, il vaut mieux qu'il prenne le plus court chemin pour retourner en France.»

Une explication a-t-elle eu lieu alors entre Barthélemy et Haupt? Nous n'en savons rien... A l'en croire «le pèlerin» n'aurait pas suivi le conseil de l'ambassadeur d'éviter le territoire de Berne. «Je revenois d'une tournée sur les lacs de Bienne et de Genève

<sup>33</sup> Karl-Albrecht von Frisching (1734—1802) alors trésorier de l'Etat de Berne, chef du parti «français» à Berne et même en Suisse. David Wyss (1737—1815) alors secrétaire de l'Etat de Zurich à Aarau.

<sup>34</sup> Vol. 437, f<sup>o</sup> 431.

<sup>35</sup> a) Vol. 437, f<sup>o</sup> 457. b) Vol. 438, f<sup>o</sup> 362. Ces deux extraits, omis par Kaulek et par les archives fédérales m'ont été communiqués le 18 janvier 1945 par le ministère des Affaires Etrangères.

par Berne, Soleure, Basle, lorsque l'intolérance du gouvernement suisse ... et mon ardent désir d'être de quelque utilité à la République<sup>36</sup> ... m'ont amené dans la sainte terre de la Liberté et de l'Egalité...» Nous ne sommes certains que d'une chose: Haupt arrive à Paris aussi antibarthélemyste que s'il appartenait au Club Helvétique! Il signe «le sans-culotte Haupt» sa première lettre à Deforgues reçue le 25 brumaire an II — 15 novembre 1793<sup>37</sup>. Il déclare que la Suisse «a agi avec nous politiquement, et avec nos ennemis amicalement» et il réclame pour amener à la Révolution le peuple suisse «égaré par ses magistrats» un ambassadeur armé «de l'énergie d'un vrai républicain». Si dans son mémoire il s'exprime en termes plus modérés sur Barthélemy et sa politique conciliante, nous verrons que cette modération n'est qu'un replâtrage appliqué après coup, et parce que, il le dit lui-même, deux jours après sa première lettre, le décret voté par la Convention le 17 novembre — 27 brumaire approuvait la politique barthélemyste. Ainsi les informateurs de J. H. Kilchsperger ne l'avaient pas trompé: Haupt est bien un antibarthélemyste. Mais pourquoi, comment l'est-il devenu? Pourquoi ce Mayençais que nous pouvons difficilement supposer en relations soit avec le petit noyau de Suisses bannis et aigris du Club helvétique, soit avec les limitrophes jaloux de la prospérité des Treize Cantons, a-t-il pris parti contre la modération de l'ambassadeur au point de consacrer 7 mois à la confondre? Je me permets de suggérer une possibilité. L'Alsacien Reubell<sup>38</sup>, à Mayence depuis des mois en qualité de commissaire de la Convention, avait dû y lier connaissance avec tous les patriotes. Or Reubell, de la Constituante au Directoire, s'est montré constamment ennemi de l'ancienne Suisse. Preuve en est son malveillant mémoire du 24 juin 1792 publié par la *Revue d'Histoire suisse*<sup>39</sup>. Reubell ne serait-il pas pour quelque chose dans le choix que fait Haupt de la Suisse comme sujet d'études? ...

---

<sup>36</sup> La République pour Haupt c'est la France.

<sup>37</sup> Vol. 440, f<sup>o</sup> 86.

<sup>38</sup> Jean-François Reubell (1747—1807) constituant, conventionnel, membre des Cinq Cents; un des cinq Directeurs de 1795 à 1799.

<sup>39</sup> Année 1922 par E. Schlumberger-Vischer.

Lorsque Haupt écrit à Deforgues le 15 brumaire, son mémoire antibarthélemyste devait être à peu près terminé, mais le décret du 17 brumaire, cette déclaration de paix aux Treize Cantons, l'obligeait à quelques changements dans la forme, comme l'insertion de la constatation suivante: «mais le peuple français, toujours généreux envers la Suisse, a voulu oublier ... tous ses griefs et sages sujets de plainte ... La Convention ... a décidé que la République n'est pas intentionnée d'employer la puissance infaillible de ses armes, mais les voyes conciliatrices de négociations pour s'assurer d'un allié fidèle dans le Corps Helvétique.» Aussi le «Mémoire politique sur les Cantons suisses par Philippe Haupt Mayençois» n'arrive-t-il à Deforgues que le 11 décembre 1793 — 21 frimaire an II, deux ou trois semaines après sa première lettre<sup>40</sup>.

Ce volumineux document (20 pages in f<sup>o</sup> à l'original; la copie déposée aux Archives Fédérales en a 28) est donc destinée à renseigner le généreux peuple françois «sur l'état intérieur des Cantons, les sentimens de leurs habitans, leurs rapports civils, politiques, militaires, religieux». Qui mieux que Haupt est en état de le faire? Après ces sept mois de Suisse où il a «voyagé dans tous les cantons, acquis une connaissance exacte des principaux personnages»... a été «à la Diète de Frauenfeld et aux Assemblées primaire communales qui l'ont précédée dans les cantons, ... pris une idée juste et précise ... des dispositions particulières de la majorité des habitans envers la République française...» Tant et si bien qu'il a «perdu presque tout l'usage du français pendant son long séjour dans l'intérieur de la Suisse».

Haupt se représente très vivement du reste la grandeur de sa tâche. On ignore tout à Paris, croit-il, «de cette petite peuplade» morcelée à l'infini, mais que Berne et Zurich dominent, les autres Cantons n'ayant «une certaine importance qu'au point de vue commercial» mais n'étant «d'aucun poids en politique». Il est temps que Paris apprenne que «la tyrannie aristocratique est le péché héréditaire des Cantons» encombrés de «prêtraille, ... noblesse, ... familles fédéralisées, ... riches égoïstes» et où «le malheureux

---

<sup>40</sup> Vol. 440, f<sup>o</sup> 353.

peuple des campagnes» est réduit à «l'oppression et l'esclavage» surtout dans les bailliages italiens où «les baillis hument le sang du pauvre habitant». Les pays de combourgeoisie («qui dépendent tous des Coalisés: Neuchâtel, Bienne, St-Gall, Einsiedeln...») ont bien des constitutions particulières, mais leur dépendance économique des grands Cantons les oblige à leur obéir «aveuglément». Quant aux «Villes Municipales elles ont été tellement opprimées... par Berne surtout» (on devine que Haupt pense à Lausanne et à Rolle après la manifestation des banquets) «qu'elles ne puissent (sic) être regardées que comme sujettes... C'est surtout dans ces Villes qu'existe quelque germe de Liberté et il ne faudrait qu'une étincelle électrique pour y allumer le feu sacré de la liberté et de l'égalité... On trouve aussi... des patriotes dans les Cantons de Zurich et de Bâle, le Pays de Vaud et Neufchâtel. Mais lorsque la tyrannie aristocratique en découvre elle les renferme dans les cachots ou les force à s'émigrer» (sic).

Certes cette description de l'état des esprits dans les Cantons diffère de celle de l'ambassadeur; mais les rédacteurs de certaines feuilles parisiennes considérées en Suisse comme «incendiaires» en disaient à peu près autant sans avoir pris la peine de passer sept mois entre les Alpes et le Jura, ni d'assister à la Diète de Frauenfeld et aux landsgemeinden... Ce n'est pas par les idées générales, mais par les précisions que nous verrons plus loin que Haupt renouvelle en partie les rapports sur ce pays dont le vingtième seulement des habitants ont encore «dans les veines le sang de Guillaume Tell». «Les autres» continue Haupt du même ton sont «des Aristocrates bien nourris ou des esclaves contents de l'être...» «L'esprit public n'est nullement favorable à notre cause.» Au contraire: «Les aristocrates et les petits tyrans désirent voir l'humiliation de la France»... Mais... ici, reconnaissons-le Haupt montre un peu plus de sens politique que beaucoup de journalistes parisiens du temps. «... Ils sont pourtant loin de souhaiter l'anéantissement total de la République, bien persuadés que d'après le vieux système connu de la maison d'Autriche la Suisse entreroit dans le plan de partage des puissances coalisées et ne manqueroit pas d'être soumise au joug autrichien dont leurs ancêtres ne se sont détachés il y a quelques siècles qu'au prix des

plus grands sacrifices et en versant des flots de sang ...» La diplomatie française s'était beaucoup servie vis à vis des Cantons de cette crainte qui a existé en effet du premier partage de la Pologne, et surtout de l'avènement du remuant Joseph II à la Révolution française<sup>41</sup> et qui a inspiré en partie le renouvellement de l'alliance française à Soleure en 1777; mais en 1793 les gouvernants des Treize Cantons balançaient entre deux craintes: pour leurs libertés si les Coalisés étaient vainqueurs, pour leur autorité si c'était la France... C'est la peur de l'Autriche pourtant, assure Haupt «jointe à la situation tout à fait découverte» (géographiquement) «où se trouvent les Cantons Suisses du côté de la France et à l'extinction de cette énergie martiale qui a disparue (sic) par le système d'avilissement et d'oppression dans lequel les tyrans et les aristocrates tiennent le peuple... Voilà les vrais motifs qui engagent les Suisses à désirer... éviter de s'immiscer dans une guerre active pour et contre la Liberté et l'Egalité... jusqu'à ce que l'intérêt et la fortune de la guerre leur indiqueront (sic) le voisin dont ils devront épouser le parti pour continuer à affermir leur existence politique et à augmenter leurs gains usuraires.»

Puis Haupt passe aux moyens matériels de ces Suisses qu'il a dépeints moralement si faibles. «L'art militaire chez les Suisses est encore au berceau. Leurs officiers vétérans rentrés dans leurs foyers après avoir quitté le service de France et des autres pays étrangers se sont foiblement occupés depuis 7 ans à former la milice, mais il n'y a que le seul canton de Berne qui tient sur pied quelques régiments de troupes réglées d'à peu près 5000 hommes. Son arsenal peut armer 20000 hommes.» Mais Berne même n'a aucun moyen de mener une guerre offensive de «grande nation»... «Ses moyens de défense même sont insuffisants, il n'a pas de forteresse, car les châteaux d'Arbourg et de Chillon sont plutôt des prisons d'Etat pour subvenir aux trames secrètes et inquisitoriales du gouvernement et ils ne tiendroient pas un seul jour contre un ennemi.» Les 25000 hommes que Berne pourrait aligner, il ne pourrait pas les équiper complètement. «Le canton de Zurich possède un arsenal et du canon, mais la plupart d'un calibre...

---

<sup>41</sup> C'est à dire de 1772 à 1780 et 1789.

en usage il y a cent ans. Le Canton de Basle a fait fondre des canons tout récemment à Aarau.» Aarau est justement un des lieux où était signalé notre «pèlerin» comme dit Frisching! «Mais ils ont le défaut de baisser trop par devant et ceux qu'il avait avant ... auront en vain les boulets dirigés sur Huningue tant qu'ils manqueront de boulets de calibre. Le canton de Soleure etc. ... pas mieux pourvus, et tous les chefs-lieux des Cantons Suisses, sans en excepter un seul, sont si ridiculement fortifiés qu'on peut en formant l'attaque de dessus les hauteurs adjacentes les démanteler ou faire taire leurs batteries dans les premières 24 heures.» Haupt ne redoute pas davantage pour un assaillant éventuel «les fameuses gorges des Montagnes qui forment les approches extérieures de la Suisse», «les postes et signaux d'alarme non moins fameux», «le tocsin général d'où, en dépit de l'opinion vulgaire on ne feroit que répandre l'épouvante, et dont, de l'aveu secret même ... des Suisses qui ont quelques connoissances militaires on ne tireroit jamais un parti réel ... Il est vrai que tout homme possessionné en Suisse est armé et n'obtient la permission de se marier qu'après avoir fait l'acquisition d'un mousquet et d'une giberne; il est en outre obligé de s'exercer annuellement dans les armes et de faire plusieurs autres farces (sic) guerrières» ... Mais Haupt rappelle la faible population et la pauvreté de plusieurs cantons «de sorte que plusieurs d'entre eux se sont vus forcés à (sic) contracter des dettes et à faire de nouveaux impôts, seulement à l'effet de fournir pendant un mois leur contingent de quelques compagnies au rassemblement de Basle.» Haupt entend par là le contingent fédéral chargé de veiller à l'intégrité du territoire et au respect de la neutralité! Il le déclare en passant «entièrement inutile»! Il assure que lors de la répression des «dispositions révolutionnaires de quelques patriotes dans le Pays de Vaud», Berne a dû «appeler même la milice des villes municipales», et il se gausse de «l'armée de vieux pères de famille suisses» que les Cantons seraient obligés d'opposer aux conscrits républicains. La Suisse, dit-il, a envoyé en Hollande, Espagne, Sardaigne, plus d'un tiers de ses hommes valides. Les  $\frac{2}{3}$  restants «ne pourront jamais agir offensivement». ... «Comment recruter après une défaite dans un pays d'aussi peu d'étendue? ... Les habitants établis et mariés ne suffiront pas à

une défense opiniâtre et de longue durée.» Haupt croit «les aristocrates eux-mêmes bien persuadés que leur pays attaqué en même temps sur les quatre points: Genève, Neuchâtel, Bienne, Bâle par 4 corps de 20 000 hommes deviendrait en 4 semaines une conquête facile du lac de Genève au lac de Constance et jusqu'aux Alpes stériles et couvertes de neige dont les habitants cependant ne manqueroient pas de se rendre sous peu lorsque la faim et le dénuement de moyens les y auroient contraints». Puis, revenant sur un passé récent, les transactions entre Paris, Genève et les Suisses de l'année précédente, il s'écrie: «Ils (les aristocrates) se souviennent encore de l'époque où sans le traître Montesquiou<sup>42</sup> et ses complices toute la partie habitable de la Suisse eût été perdue sans ressources lors de la révolution de Genève, car c'est alors que l'or suisse couloit à grands flots et passoit entre les mains du traître jusque dans le ventre des truites du lac de Genève pour le corrompre, et c'est sans doute pour le récompenser du signalé service qu'il leur rendit alors qu'ils le souffrent encore parmi eux»<sup>43</sup>.

Puis Haupt énumère quelques faits qui prouvent que la neutralité des Suisses n'est «pas sincère», et leur amitié «illusoire». Nous les retrouverons dans les réquisitoires de La Harpe<sup>44</sup> et dans la fameuse pétition qui les résume le 9 décembre 1797<sup>45</sup>. Ce sont: la formation de trois nouveaux régiments auxiliaires pour le «despote piémontais»<sup>46</sup>; l'envoi aux dépôts de recrutement «souvent malgré eux et sous bonne escorte» de tous les déserteurs français et autrichiens arrivant à Bâle; la présence de soldats et officiers suisses dans les «armées ennemies» de Hollande et d'Espagne;

---

<sup>42</sup> Anne-Pierre, marquis de Montesquion-Fesensac (1741—1798), militaire lettré, constituant, académicien, général commandant en chef l'armée des Alpes en 1792. S'empara sans coup férir de la Savoie et vint camper aux portes de Genève. Ses négociations avec les autorités genevoises et suisses ayant été considérées comme inciviques par la convention, il se réfugia dans les cantons (Kaulek t. I, p. 372 et ss.).

<sup>43</sup> A Bremgarten, d'après l'agent Venet. Vol. 444, f<sup>o</sup> 209.

<sup>44</sup> De la neutralité des gouvernans de la Suisse depuis l'année 1789.

<sup>45</sup> *Revue historique Vaudoise*, novembre 1897: Le texte authentique de la pétition de F. C. de la Harpe au Directoire publié par Emile Dunant.

<sup>46</sup> Victor. Amédée II (1726—1796), roi de Sardaigne.

l'infâme arrestation des ambassadeurs Sémonville et Maret<sup>47</sup> près de Chiavenne<sup>48</sup>... «la coopération prouvée du Podestat»<sup>49</sup>; «le passage secrètement accordé aux Piémontais par le Valais»<sup>50</sup>; «la défense de laisser passer le riz d'Italie et des Grisons au département du Mont-Blanc»<sup>51</sup>; «la défense d'exporter les chevaux»; «les insultes des troupes suisses aux gardes nationaux à Basle»; «les avances (?) de Basle, Berne, Soleure au Mont-Terrible pour Munster et Bellelay»<sup>52</sup>; «la bonne réception faite aux Emigrés, aux traîtres, aux conspirateurs, aux bandes de prêtres tandis qu'on poursuit avec la dernière rigueur les patriotes»; «l'agiotage à Berne, Bâle, Neufchâtel»; «l'encouragement aux brochures contre-révolutionnaires et la punition des révolutionnaires»; «... enfin ce qui surpasse tout, le refus d'abord, puis l'astuce politique avec laquelle on a toujours scû éviter la reconnaissance absolue de la République». Ici, Haupt, moins sincère encore que ces gouvernants suisses qu'il accuse, s'indigne pour Barthélemy de sa position apparemment effacée: «il réside comme un simple particulier à Baaden (sic) ... étant forcé par le local de sa situation et par des autres circonspections peu compatibles avec la dignité d'une si grande nation ... de garder le silence sur nombre de mauvais procédés ... sur la malveillance hostile (sic) et plus ou moins cachée des Suisses, sur leur intention de nuire à la République française partout où ils le pourront impunément sous le dangereux manteau de la neutralité ...»

---

<sup>47</sup> Bernard-Hugues Maret, plus tard duc de Bassano (1763—1839), envoyé à Florence, et Charles-Louis Huguet de Sémonville (1759—1839), ambassadeur de la République à Naples furent enlevés le 26 juillet 1793 sur le territoire de la Valteline par les Autrichiens qui les retinrent plus de 2 ans en prison. Voir Kaulek, t. II, et *Novate* par A. Rufer, Zurich 1941.

<sup>48</sup> Chiavenno, terre sujette des Ligues Grises.

<sup>49</sup> Un podestat les représentait.

<sup>50</sup> Voir Kaulek, t. III et t. II. L'événement est du 11 août.

<sup>51</sup> Formé après le rattachement de la Savoie à la France.

<sup>52</sup> Le Mont-Terrible, chef-lieu Porrentruy, avait été formé des anciennes terres de l'évêque de Bâle; mais, en vertu d'anciens traités Moutier-Grandval (Munster), et l'abbaye de Bellelay, à la grande indignation des antibarthélemystes, faisaient encore partie du Corps Helvétique. Je ne sais ce que Haupt entend par le mot «avances».

Ce dernier grief nécessite une brève parenthèse. La situation de Barthélemy ambassadeur *de facto* mais non *de jure*, telle qu'après la courte rupture effective du 18 août au milieu d'octobre 1792 elle se trouvait établie lors du séjour de Haupt, il me serait impossible de l'exposer congrûment sans déborder le cadre de cet article, car elle ferait à elle seule la matière d'un article plus ample que ne peut être celui-ci. Le seul fait qu'il importe de savoir pour l'intelligence du rapport de Haupt est celui-ci : c'est d'accord avec Barthélemy que cette situation se prolongeait. Elle lui laissait plus de liberté et augmentait, par la modération, par la reconnaissance que cette modération suscitait, son pouvoir sur les Suisses. Réclamer en son nom la position officielle que réclamait « la dignité d'une grande nation » c'était le combattre sous couleur de le servir.

On le voit, tous les faits relevés par Haupt, qui aurait pu, dit-il, en ajouter d'autres pour mettre en évidence « que la neutralité suisse telle qu'elle a existée (sic) jusqu'ici n'a eu que des effets directement contraires aux intérêts de la République française et plus préjudiciables encore qu'une guerre ouverte », tous ces faits donc tendraient à répondre aux Sociétés populaires limitrophes qu'il avait entrepris de renseigner que c'est bien la guerre qu'il faut aux perfides Suisses. Le décret du 17 brumaire ne l'a pas convaincu ni amené à interpréter dans un sens favorable aux Suisses aucun des symptômes qu'il avait constatés, et ce n'est qu'à condition de les noter tous qu'il consent à s'incliner devant la générosité du peuple français, et à reconnaître que la question de la guerre ne se pose plus, du moins momentanément. Mais il faut pourtant, ajoute-t-il, trouver des moyens « pour parvenir promptement et complètement à modifier... épurer le système de neutralité... à changer la défiance, le refroidissement, la malveillance des Suisses en un désir sincère d'une alliance amicale et étroite avec la République française ».

Haupt a si pauvre idée des gouvernants suisses que le premier de ces moyens lui semble être celui que les Bourbons avaient pratiqué, mais avec beaucoup de politesse, tandis qu'il recommande, lui, avec la brutale franchise républicaine, la reprise de cette habitude séculaire : payer les Suisses. Il veut bien reconnaître, du reste

que le paiement de leurs pensions arriérées aux officiers suisses retirés serait aussi «conforme à l'équité et à l'esprit des traités... quoique la République, renfermant dans son sein un nombre immense de braves guerriers, n'ait plus besoin des régimens qu'elle a renvoyés, ni du corps auxiliaire tiré d'une aussi petite peuplade». Mais... «On attacheroit... à la République la plupart des familles Suisses aristocratiques, avec lesquelles ils sont liés de parenté»... surtout si, continue Haupt, «on renouvelle les pensions que les Chefs de plusieurs Cantons tenoient autrefois de la France» et «si en même temps on jugeroit (sic) à propos d'entretenir plusieurs Envoyés et résidens de la République, dans chacun des Cantons les plus considérés et des agents dans les petits Cantons, mais des gens bien versés dans la langue du pays... (Haupt se désignera plus tard encore plus clairement) ... en renonçant entièrement au système ... de l'ancien régime qui ne traitait qu'avec le Corps Helvétique collectivement au lieu d'entrer en négociations particulières et conclure des traités secrets séparés avec chaque Canton... On obtiendra» (ainsi) ... «ce que l'on ne pourroit pas toujours obtenir du Corps Helvétique dans son ensemble... La République a besoin de tirer de la Suisse de la poudre à canon, des fusils, des armes blanches, du fer, du cuivre, des draps, des bis, des souliers, du cuir, des chevaux, du bétail, de l'eau de vie, du riz, du sucre, du fromage etc. La plupart des Cantons en sont pourvus en abondance et leurs chefs, dont l'usure mercantile fait leur seule occupation, vendroient leurs âmes si elles étoient de métal et s'ils pouvoient gagner quelques pour cent de plus...». Comme il s'agit ici uniquement de réalisme politique et non de vertu républicaine, Haupt demande qu'on «achète la conscience suisse à un prix plus avancé (sic) que l'Autriche... répandant, notamment à Bâle, argent et pensions». Donc «Il faut des traités particuliers avec les riches Egoïstes du Canton...»

Il faut penser cependant au cas où «par impossible la toute-puissance de l'argent ne feroit aucune impression sur leur opiniâtreté». Haupt alors rappelle qu'en prenant possession «de la Souveraineté et des Domaines des Comtés de Neuchâtel et de Valangin de son ennemi le roi de Prusse la République ne s'écarterait pas de la neutralité et du droit des gens». Pas plus qu'en

occupant Bienne, Moustier et Bellelay qui furent à l'évêque de Bâle, et en privant de subsistances la combourgeoisie de Mulhouse «ce petit point de terre situé au milieu de son territoire et qui jusqu'ici n'a été nourri et enrichi que par la République... En se servant de ces justes moyens de compulsion sur lesquels on pourroit se relâcher à mesure que les Cantons particulièrement intéressés se montreroient plus traitables...» Mais «si tous ces moyens échoueroient (sic) contre toute attente... si les Suisses seroient assez imprudents pour repousser les ouvertures généreuses de la République dans un moment où elle est parfaitement en état de parvenir à son but par la seule force de ses armes, si la Suisse continueroit à... se laisser corrompre par les ennemis coalisés, alors il ne resteroit plus à la République que d'employer ses armes ou autres moyens de compulsion légitimes et secrets... pour ruiner totalement la Suisse qu'elle n'aurait pu se concilier malgré tous ses efforts». Il semble que Haupt ait déjà un plan précis pour ces autres moyens légitimes et secrets, «et selon son opinion presque infaillibles» mais il estime superflu d'en parler avant d'avoir essayé les premiers où il espère que «la sagesse du Comité de Salut Public trouvera une base aux grandes mesures... les plus convenables à la grandeur et au caractère loyal de la Nation française». Et le patriote Mayençais signe en donnant son adresse : rue des Moulins, Maison des Patriotes Hollandais <sup>53</sup>.

De son mémoire, tellement plus important et plus précis que les bavardages anti-oligarchiques des bannis qui hantaient le ministère, Haupt attendait évidemment un effet positif et rapide. Mais le 27 nivôse — 16 janvier, il n'avait reçu encore aucune réponse ni à ce mémoire, ni à deux messages postérieurs, l'un du 24 frimaire — 14 décembre<sup>54</sup>, qui mettait le ministère en garde contre la mission à Paris et la personne du colonel Weiss «patriote contrefait et feuillant»<sup>55</sup>, l'autre<sup>56</sup> qui suggérait à la diplo-

<sup>53</sup> C'est de cette même maison que le Mayençais Adam Lux était parti pour l'échafaud.

<sup>54</sup> Vol. 440, f<sup>o</sup> 391.

<sup>55</sup> Franz-Rudolf von Weiss (1751—1818) alors bailli de Moudon. Auteur de plusieurs ouvrages politiques. Il était du parti de Frisching.

<sup>56</sup> La lettre de Haupt (Paris le 24 frimaire — 14 décembre). Vol. 440, f<sup>o</sup> 391.

matie française de profiter du mécontentement provoqué en Suisse par l'interdiction d'exportation des blés autrichiens. Aussi le 27 nivôse — 16 janvier, Haupt revient-il à la charge, demandant nettement le poste «dans la Suisse»<sup>57</sup> qu'il croit pouvoir occuper avec succès. Cette fois il reçoit du moins une réponse d'après la note marginale du ministère relevé par Kaulek<sup>58</sup>. «Ecrire une lettre *satisfaisante* (? N'est-ce pas plutôt *satisfaite*?) au sujet des renseignements fournis. Lui marquer que les agens que nous avons en Suisse suffisent et que plusieurs sont même dans le cas d'être rappelés comme inutiles; Qu'il paroît que c'est dans son pays, dans le Département Rhéno-Germanique» (dont Haupt parle dans la lettre en question) «que son zèle pourroit surtout être fructueux...»

A-t-il suivi ce conseil? Du côté de Barthélemy du moins il ne tentera plus rien, et il ne figure plus dans les papiers franco-suisses, par une lettre de Bâle du 3 germinal — 23 mars<sup>59</sup>, que parce que Kaulek a supposé que le H. qui signe cette lettre pourrait être Haupt, mais rien n'est moins sûr. Après c'est le silence. Retrouverai-je un jour ses traces aux Affaires Etrangères, dans les archives de cet éphémère département Rhéno-germanique, aux Archives de la Guerre ou dans l'un de ces nombreux dépôts de papiers qu'a laissés en France la période révolutionnaire? Peut-être; mais il est plus possible encore que notre Haupt se soit enfoncé dans l'obscurité, la misère ou la mort peu de temps après être rentré de Paris avec le résultat de ses observations de sept mois de Suisse. Du moins il me semble que s'il avait vécu en 1797, après le Coup d'Etat du 18 fructidor an V où triomphent les antibarthélemystes, voyant le Directoire renouvelé commencer à exécuter ses conseils d'énergie, il serait sorti de l'ombre pour réclamer sa part de gloire et de profit.

Mais si les hommes s'en vont, les écrits restent et souvent agissent. Nous sommes en droit de supposer que, lorsque le coup d'état «de gauche» du 18 fructidor aboutit à la déportation de Barthélemy, d'ambassadeur devenu Directeur, à l'effondrement du parti modéré et au renversement de la politique française en

---

<sup>57</sup> Vol. 443, f<sup>o</sup> 104.

<sup>58</sup> t. III, p. 353.

<sup>59</sup> Vol. 444, f<sup>o</sup> 176.

Suisse, qui devient celle du Club Helvétique et du Patriote mayençais, on aura repris et feuilleté en haut lieu ce mémoire de Haupt qui attendait son heure depuis près de quatre ans; que l'on aura goûté ses descriptions de l'état piteux de la défense militaire des gouvernants suisses, que l'on se sera réjoui à la perspective de la défaite de ces descendants dégénérés de Tell et de Bubenbergr qui ne serait qu'un jeu d'enfants pour les sans-culottes... Mais qui entendez-vous par votre «on»? me demanderont mes savants lecteurs? «On», ce sont les principaux instigateurs de la campagne contre l'ancienne Suisse, mais justement ils n'ont pas signé leur projet en toutes lettres! L'un d'eux, quoiqu'il l'ait nié, c'est certainement Bonaparte; un autre, c'est certainement Reubell...